**CONSEIL D’ECOLE**

**DU MARDI 3 NOVEMBRE**

**PRESENTS** : Mesdames GOSSELIN, CHAMPVALONT, DARTHENAY, SAUVE, FILLATRE, GASTE, ROULET, LEJEUNE, SIMOEN, LERENDU et SOUTIF, déléguées des parents d’élèves. Mesdames JANVIER, CHUQUET, DELAUNEY, LEPAGE, LHOTE, BEAUSIRE, LEPLUMEY, PIEDVACHE, MAGUET, MAYEUR ET LELIEVRE, messieurs RICARD et THOUROUDE, enseignants. Madame LAMAZURE et Monsieur SEVEQUE représentaient la municipalité.

**ABSENTES EXCUSEES** : Mme GAMBILLON et Mme ROST (DDEN).

Après les présentations, M. THOUROUDE donne des informations sur les élections des délégués de parents d’élèves qui se sont déroulées le vendredi 9 octobre : sur 369 inscrits 187 ont voté, ce qui fait un taux de participation de 50,68%, en hausse de plus de 15 points par rapport à 2014. Onze titulaires et six suppléants ont été élus.

De 262 élèves à la rentrée, répartis sur 11 classes, l’effectif de l’école est passé à 271 dont 5 enfants non sédentaires. L’horaire des activités pédagogiques complémentaires n’a pas changé par rapport à l’année dernière : 11h30-12h00 en élémentaire et 15h45-16h45 en maternelle. Les TAP restent sur le même créneau horaire (15h45-16h45). Mme HERON, du réseau d’aide, intervient 3 demi-journées dans la classe de CE1 auprès de 3 élèves en difficulté. Il est prévu que cette aide s’arrête à la fin du 1er trimestre. Mme LEPLUMEY donne quelques renseignements sur les nouveaux programmes de maternelle : ils rappellent l’importance du langage et donnent une plus grande place au jeu et au travail en petits groupes. Les enseignants de l’école maternelle ont élaboré un nouveau livret d’évaluation mettant en évidence les progrès de l’élève. Les parents pourront en prendre connaissance à la fin de chaque période de 7 semaines environ. Des informations sur les créneaux de piscine ont été données aux réunions de classe. Ces séances de piscine concernent tous les élèves de la grande section au CM2.

M. THOUROUDE liste les projets partenariaux prévus sur l’année scolaire :

 - Projets musique avec Frédéric BAUDEVEIX pour les 4 classes de maternelle, sous réserve de l’accord de l’IEN.

 - Projets « classe planète Manche » pour les 3 classes du cycle 2.

 - Formation aux premiers secours, éducation à la santé et sensibilisation aux économies d’énergie pour les élèves du cycle 3.

 - Classe de neige à Valloire du 9 au 18 janvier pour les CM2.

Pour le financement, la mairie et l’APE donnent une subvention. Le Conseil départemental participe au coût des interventions pour les « classes planète Manche ».

Comme l’année dernière, chaque cycle travaillera sur un thème particulier en arts plastiques et les œuvres seront exposées à la médiathèque du 26 avril au 9 mai 2016. Deux représentations sont prévues au gymnase : chant choral le samedi 28 mai et danses le mardi 13 juin.

Les membres du conseil sont invités à donner leur avis sur le règlement intérieur. Le règlement actuel est approuvé avec une modification de l’article 5. Il sera mis en ligne et affiché.

Les derniers investissements importants concernent l’installation d’un élévateur commun à l’école de musique et à l’école maternelle ainsi que l’achat de 3 vidéoprojecteurs. Cet été, la peinture du plafond d’un préau a été grattée et la moquette des gradins de la BCD de l’école élémentaire recollée. De nouvelles chasses d’eau seront installées dans les sanitaires de l’école élémentaire. Il reste à réaliser divers achats votés au budget 2015. Des problèmes évoqués aux précédents conseils d’école persistent : remplacement d’anti-pince-doigts, fermeture de portes extérieures, passage d’air au niveau de ces portes, étanchéité et peinture au plafond d’un préau, dégradation de la moquette dans la BCD, dalles tombées et non remplacées dans la salle des maîtres et la BCD de l’école maternelle. Les enseignants évoquent un problème de crépi qui se décolle dans le couloir de ce même bâtiment.

Les parents d’élèves rappellent qu’ils sont prêts à aider les enseignants pour leurs projets (accompagnement et aide financière). Ils demandent à être avertis suffisamment tôt pour aider à l’encadrement des sorties.

Une réflexion s’engage sur le thème des poux et de la gale. Comment éviter les contaminations entre enfants ? L’installation récente de nouvelles patères au niveau du restaurant scolaire évite maintenant l’entassement de manteaux le midi mais quelques membres du Conseil font remarquer que les vêtements accrochés dans les couloirs sont serrés. L’idéal serait d’espacer les porte-manteaux. Quoi qu’il en soit, la vigilance et le traitement de la part des parents sont les meilleurs remparts à la prolifération des parasites.

Mme LAMZURE donne 2 informations : le repas de Noël à la salle des fêtes aura lieu le mardi 15 décembre ; les pompiers feront des démonstrations au stade en face l’école le vendredi 4 décembre.